

Compte rendu du conseil municipal n°11

Vendredi 27 Mars 2015

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Bernard LE CAHAREC

Présents : M. Le Maire Jean Louis VIGNON, Nathalie ABIVEN, Hervé LE MENS, Pascale CORRE, René RAUD, Yvan BRISHOUAL, Bernard CORNEC, Marie-Pierre GEULIN-LOEVENBRUCK, Georges JÉZÉQUEL, Laure LAUVERGEAT, Rémi LE BERRE, Bernard LE CAHAREC, Jeannine LE GALL, Karine MORVAN , Philippe MOULLEC, Annie MOAL et Fabienne SIMON.

Absent : Julien POUPON a donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON.

Katia KERZAON a donné pouvoir à Nathalie ABIVEN.

Yvan BRISHOUAL a donné pouvoir à Hervé LE MENS (de 19h25 à la clôture).

Le compte rendu du conseil municipal n°10 est adopté à l'unanimité.
Le maire ouvre la séance à 18h00 en présence de Thierry ROCH, trésorier.

I) BP 2014 Commune.

Le maire Jean Louis Vignon rappelle que malgré une dotation de l'Etat qui diminue chaque année (-20 000 € en 2 ans), il ne sera pas demandé d'augmentation des taux d'imposition.

Le budget a été revu à la baisse en prévision d'un gros investissement pour l'école.

1) Section fonctionnement

Dépenses proposées :

Charges à caractère général	226 050,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	416 800,00 €
Atténuations de produit	10 200,00 €
Dépenses imprévues	1 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 923,81 €
Autres charges de gestion courante	142 474,00 €
Charges financières	47 600,00 €
Charges exceptionnelles	1 400,00 €

Total 860 447,81 €

Recettes proposées :

Résultat d'exploitation reporté	61 200,76 €
Atténuations de charges	26 000 €
Produits des services	70 600,00 €
Impôts et taxes	607 500,00 €
Dotation, subventions et participation	313 000,00 €
Autres produits de gestions courante	90800,00 €
Produits financiers	1 050,00 €
Produits exceptionnels	550,00 €

Total 1 089 700,76 €

Soit une capacité d'autofinancement brute (excédent) de :

Recettes – Dépenses	229 252,95 €
----------------------------	---------------------

Avec un capital à rembourser de 189 000,00 €

L'autofinancement net 2015 est de 40 252,95 €

2) Section investissement.

La section investissement se décline autour de trois programmes :

- les bâtiments communaux à entretenir et les terrains communaux (acquisition et entretien) ;
- l'école ;
- la voirie (y compris l'éclairage public).

Tous ces programmes sont toujours déficitaires. Ce déficit est en partie compensé par l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice de l'année précédente (venant de l'excédent de fonctionnement) et les taxes (taxe d'aménagement et FCTVA).

(BFR = besoin de financement résiduel : correspond à la différence entre les recettes et les dépenses pour chaque programme).

Dépenses proposées :

Déficit 2014	218 822,14 €
BFR programme bâtiments et terrains	123 150,00 €
BFR programme école	11 935,00 €
BFR programme voirie	81 843,00 €

Total 435 750,14 €

Recettes proposées :

Affectation 2014	190 000,00 €
Taxe d'aménagement	13 000,00 €
FCTVA	32 740,00 €
Remboursement prêt assainissement	3 400,00 €
Amortissement électricité Trévarn	14 923,81 €
Autofinancement 2015	40 252,95 €

Total 294 316,76 €

Emprunt éventuel à réaliser ⇨ 141 433,38 €

Ce budget primitif est voté à l'unanimité.

II) BP 2014 eau.

Dépenses fonctionnement :

Charges à caractère général	62 000,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	26 500,00 €
Atténuation de produits	26 000,00 €
Dépenses imprévues	900,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 037,00 €
Autres charges de gestion courante	600,00 €
Charges financières	1 600,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €

Total 162 137,00 €

Recettes fonctionnement :

Excédent d'exploitation reporté	63 808,15 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	9 082,97 €
Produits de services	122 300,00 €
Produits exceptionnels	1 600,00 €

Total 196 791,12 €

L'autofinancement est donc de :

Recettes – Dépenses	34 654,12 €
----------------------------	--------------------

Vote pour l'achat d'un véhicule utilitaire : pour 7, contre 8, abstentions 4. Achat refusé.

Vote du conseil pour le budget eau : 18 pour, 1 abstention (Hervé LE MENS).
--

III) Temps scolaires et périscolaires.

Proposition pour reconduire les temps scolaires et périscolaires avec les mêmes horaires qu'actuellement à la rentrée prochaine.

Vote du conseil à l'unanimité.

Les TAP seront donc reconduits à l'identique pour l'année 2015-2016 mais compte tenu du coût non négligeable de ce service (contrats avec des associations ou des intervenants extérieurs), il sera demandé aux familles concernées, une participation de 2 € par enfant, pour 01h30 le vendredi.

IV) Questions diverses).

- Un CAE a démissionné, en remplacement, Séverine LAVENETTE a été recrutée.
- Visite à Saint-Urbain du sous Préfet, le 3 avril à 09h30.
- Une cérémonie pour le départ du docteur Léon DOUDARD aura lieu le 24 avril à 19h00.

Jean-Louis Vignon remercie le trésorier, son équipe et le public.

Prochain conseil municipal le 29 avril à 20h30
